

# FINNEVAUX

- Lexique -

*Pour les non-historiens, tels que moi, je prends ici la terminologie en usage courant au moyen-âge et qui m'était inconnue jusqu'ici.*

Alleu :	propriété héréditaire et exemptée de toute redevance
Ancien Régime :	gouvernement qui existait en France avant la Révolution française de 1789
Avoué :	Officier ministériel qui a le monopole de la représentation des plaideurs devant les tribunaux
Bailler :	donner
Ban :	ensemble des vassaux directs du suzerain
Cens :	au moyen-âge, redevance payée par des roturiers à leur seigneur
Collateur :	celui qui conférait un bénéfice ecclésiastique
Collation :	action de conférer un bénéfice
Cure :	fonction à laquelle sont attachées la direction spirituelle et l'administration d'une paroisse ; Habitation d'un curé
Décimateur :	celui qui avait le droit de prélever la dîme paroissiale sous l'Ancien Régime
Dîme :	impôt qui était constitué par une redevance ou en nature au clergé ou à la noblesse
Fief :	domaine noble qu'un vassal tenait d'un seigneur, à charge de redevance et en prêtant foi et hommage
Hommage :	devoir que le vassal était tenu de rendre au seigneur dont son fief relevait
Inféoder :	donner une terre pour qu'elle soit tenue en fief
Mambour :	Régent ; gouverneur ; (= mainbour) par la suite personne qui gérait les biens d'autrui
Marguillier :	membre du conseil de fabrique chargé d'administrer les biens d'une paroisse
Mouvant :	se disait d'un fief vassal d'un autre ou de la couronne
Pouillés :	état des bénéfices ecclésiastiques d'une province ou d'un royaume
Prendre à ferme :	contrat par lequel un propriétaire abandonne à quelqu'un, moyennant une rente ou un loyer, la jouissance d'un bien rural
Relief :	Droit que le vassal payait à son seigneur, lors de certaines mutations, ainsi dit parce que le vassal, par ce droit, relevait le fief (LITTRE). On pouvait éviter un droit aussi onéreux en versant chaque année une rente au suzerain; on était alors en régime de relief abonné
Seigneur :	possesseur d'un fief
Suzerain :	seigneur qui possédait un fief dont dépendaient d'autres fiefs
Vassal :	homme libre
Vassalité :	situation de dépendance d'un homme libre (vassal, du latin vassus) envers son seigneur par la cérémonie de l'hommage.